



ARBU INFO

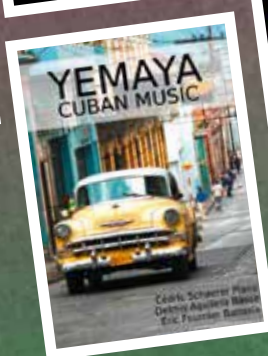
Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 27 - juin 2017



ARBU'FESTIF 2017

CONCERT GRATUIT en plein air
SAMEDI 2 SEPTEMBRE
ARBUSIGNY

Parking salle des fetes



4 groupes

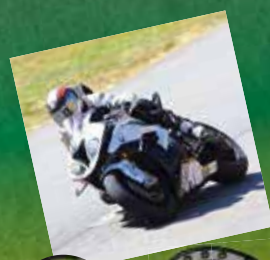
Démo de Salsa
par l'école de danse
Rock'n Roll Swing

Dès 15 h 30

Expositions de motos et side-car

Animations musicales

Petite restauration



Organisé par la Commune d'Arbusigny
en association avec le Moto Club et Zikylyia Evènements.

Édito



La chaleur estivale s'installe, les vacances sont imminentes, je vous laisse le soin de prendre connaissance des dossiers qui se concrétisent.

Les années passées, la « charge incendie » était déjà sur les feuilles d'imposition et non sur la commune. L'intégration de la participation communale au financement du SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) était prélevée dans la colonne « syndicat des communes » de nos impôts locaux.

En 2017, du fait de la dissolution du SIGSPRA (pompiers d'Annemasse) et de son intégration au SDIS, la commune ne fait que rétablir ce qui existait.

Le cabinet d'architecte Guyard-Bregman à Collonges-sous-Salève, a été retenu par le Jury pour la construction du groupe scolaire.

Une réunion d'information et de présentation du projet aura lieu le jeudi 12 octobre à 20 h à la salle des fêtes.

Depuis février 2017, la commission urbanisme et le Bureau d'Etude qui l'accompagne ont entamé la traduction réglementaire du PADD avec :

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui vont permettre d'encadrer les principes d'urbanisation de quelques tènements du chef-lieu et d'un secteur du Souget, notamment ;
- Le règlement écrit qui est en cours d'écriture et qui énonce les règles applicables à l'intérieur de chaque zone du PLU ;
- Le règlement graphique qui traduit spatialement le projet politique tout en respectant les contraintes du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et notamment un nombre d'hectares urbanisables maximal. Il s'agit du zonage du PLU qui est en cours de définition ;
- Les annexes sanitaires qui sont également en cours de rédaction.

Les différentes pièces du PLU pourraient être finalisées à l'automne pour un arrêt du projet de PLU avant la fin de l'année. Puis le document partirait pour 3 mois à l'Avis des Personnes Publiques Associées et ensuite l'enquête publique pourrait avoir lieu.

A l'automne, lors de notre prochain bulletin, vous pourrez prendre connaissance des travaux qui seront réalisés durant l'été.

L'Equipe Municipale et moi-même vous souhaitons un agréable été et de bonnes vacances.

Madame Le Maire, Régine Rémillon

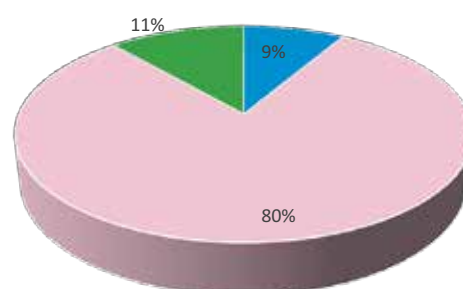
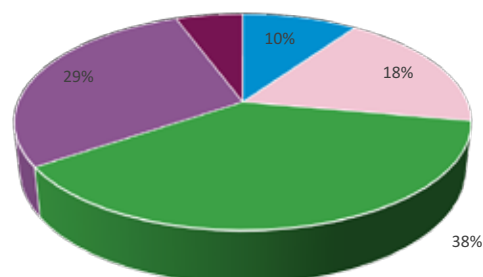
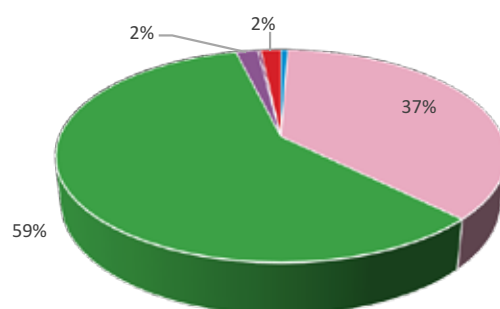
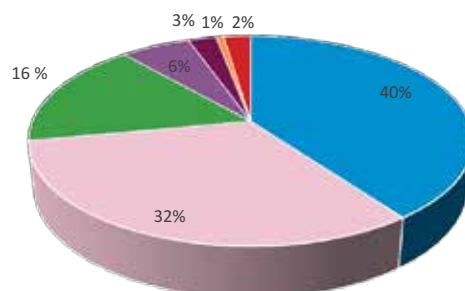
Budget: Compte administratif 2016

Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	266 403,15
Charges de personnel	214 342,21
Autres charges gestion courante	109 664,25
Charges financières	40 391,42
Opérations d'ordre entre sections	16 327,00
Charges exceptionnelles	4 372,56
Atténuations de produits	15 697,00
Total	667 197,59

Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	5 596,72
Impôts et taxes	349 316,74
Dotations et participations	557 474,81
Autres produits gestion courante	17 881,40
Produits Exceptionnels/Financiers	2 410,27
Opérations d'ordre entre sections	16 295,73
Atténuations des charges	50,00
Total	949 005,67

Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba/site internet	27 925,92
Immo. corporelles Acquis. Matériels	51 834,57
Immo. en cours/travaux Bât/voirie	108 468,56
Remboursements d'emprunts	82 593,83
Op. d'ordre entre sections: travaux régie	16 295,73
Total	287 118,61

Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions d'investissement	12 100,00
Dotations Fonds divers Réserves	113 956,38
Opérations d'ordre entre sections	16 327,00
Total	142 383,38



Budget 2017 : Dettes et créances à long terme

Créances	Dette en capital au 1er janvier 2017	Annuités à payer	
	Montant	Intérêts	Capital
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie	86 250	3 668	15 000
1 emprunt à la Caisse d'Épargne	15 061	474	11 981
Prêts SYANE 74 (Syndicat d'électricité des Énergies et d'Équipements de la Haute-Savoie)	800 359	32 656	56 201
Total	901 670	36 798	83 182

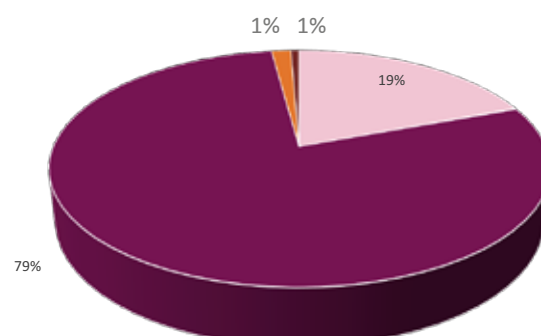
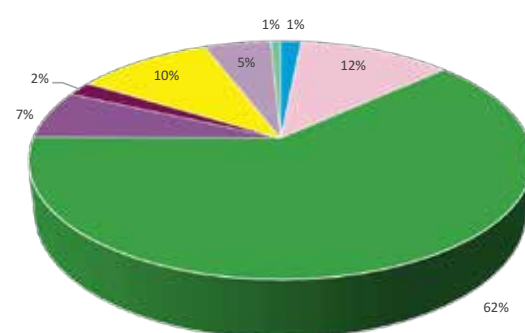
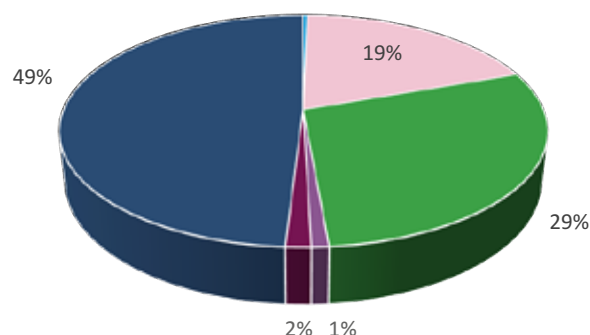
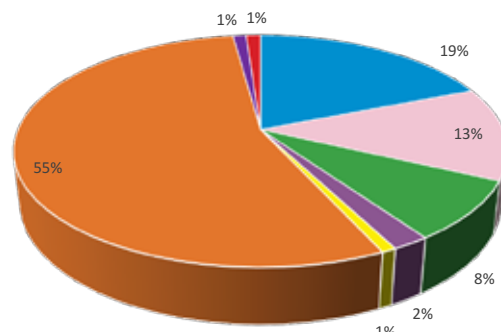
Budget primitif 2017

Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	335 700,00
Charges de personnel	229 900,00
Autres charges gestion courante	146 900,00
Charges financières	36 800,00
Dépenses imprévues	14 290,41
Virement à la section d'investissement	968 000,00
Opérations d'ordre entre sections	18 144,00
Atténuation de produits	20 000,00
Total	1 769 734,41

Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	5 000,00
Impôts et taxes	341 000,00
Dotations et participations	513 400,00
Autres produits gestion courante	17 000,00
Opérations d'ordre entre sections	25 000,00
Produits Exceptionnels	0,00
Résultat reporté	867 834,41
Atténuations des charges	0,00
Total	1 769 734,41

Dépenses d'investissement	Montant en €
Immo. incorp. urba/logiciels	20 000,00
Immo. corporelles Acquis. Matériel	150 000,00
Immo. en cours/travaux Bât/voirie	790 000,00
Remboursements d'emprunts	84 091,00
Op. d'ordre entre sections : travaux régie	25 000,00
Autres immos financières	600,00
Opérations patrimoniales : Syane	132 683,60
Reste à réaliser	65 408,06
Dépenses imprévues	9 543,00
Total	1 232 325,66

Recettes d'investissement	Montant en €
Subvention départementale	0,00
Dotations - FCTVA/TLE	236 781,66
Dépôt et cautionnement reçus	1 500,00
Opérations patrimoniales : Syane	0,00
Virement de la section de fonctionnement	968 000,00
Opérations d'ordre entre sections	18 144,00
Solde d'exécution reporté	0,00
Reste à réaliser	7 900,00
Total	1 232 325,66



Cérémonie du 8 mai



La commémoration du 8 Mai s'est déroulée comme d'habitude au monument aux Morts. Un devoir de mémoire partagé avec les enfants de l'école d'Arbusigny qui ont entonné "On écrit sur les murs" des Kids United suivi de la Marseillaise. Les nombreux citoyens présents ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié servi dans la salle des associations.

Marylène Daiguemorte

École : Équipement numérique



La Municipalité poursuit l'équipement numérique de l'école d'Arbusigny. Grâce à une subvention exceptionnelle de l'État, une nouvelle classe mobile composée de 8 ordinateurs portables hybrides (utilisables en mode ordinateur ou en mode « tablette ») a été mise à disposition des élèves et des enseignants pour répondre aux besoins pédagogiques.

Toujours dans un souci d'apporter des outils numériques comme support éducatif, un nouveau vidéo projecteur interactif (VPI) a été installé dans la classe de Mme Richard.

Ces équipements répondent aux exigences de l'Éducation Nationale dans le cadre du plan numérique pour l'éducation. Cela se traduit par un investissement de 5960 € pour l'acquisition de la classe mobile (subventionnée à hauteur de 50 %) et 3080 € pour l'installation du VPI.

La commission aux Affaires scolaires

Arbu propre



La traditionnelle opération de nettoyage des bords des routes de notre commune s'est déroulée le samedi 1er avril en présence d'élus et de quelques habitants d'Arbusigny.

La veille déjà, les enfants des T.A.P avaient pris part eux aussi à cette action citoyenne et comme d'habitude ce sont de nombreux sacs qui ont été remplis de divers détritux.

Merci aux enfants et aux personnes présentes.

Marjorie Duverney-Boisier



La fête des Mères



Les Mamans d'Arbusigny étaient à l'honneur samedi 27 mai.

Après le discours de bienvenue, elles ont pu apprécier le poème récité par Nelson et Pablo, élèves de petite section. Toute l'assemblée était émue.

Le verre de l'amitié et une rose pour chaque maman ont clos cet agréable moment.

Le CCAS a également remercié le corps enseignant pour leur participation.

Maryse Michalak



TAP

Petite section à Pâques



Avec Marie-Claude et Akima, plateau en mosaïques fait par les GS, intervenante Sylvie Merlier.



Plantes faites par les PS et MS à l'occasion de la fête des mères.

Course colorée - Arbu Color

Octobre Rose : 2e course colorée

Après le succès de l'édition 2016, la commune réitère cet événement : la 2e course colorée « Arbu Color » aura lieu le samedi 7 octobre dès 10h. Nous comptons sur votre présence et votre participation à cette course, dont les bénéfices seront intégralement reversés au Comité Féminin de Dépistage du Cancer du Sein.



Au programme : de la musique, de la bonne humeur, un lancer de couleurs et un parcours de 5 km à travers les paysages vallonnés d'Arbusigny.

Durant toute cette journée, il sera organisé de la zumba, des stands de jeux pour enfants et des maquillages, des massages, de la réflexologie, des démos de Pole Dance.

Rafraîchissements et petite restauration sur place.

Tout le programme détaillé et les informations pour les inscriptions seront disponibles en juillet sur le site internet de la commune d'Arbusigny.

La veille de la course, le vendredi 6 octobre à 20h30, une soirée débat sera organisée sur le thème « Octobre Rose : si on en parlait », en présence des professionnels du monde médical :

- Madame Irène BLETEAU, infirmière
- Madame Nicola ZAYONNET, infirmière

Recrutement de bénévoles :
Pour assurer l'encadrement de notre course colorée, nous avons besoin de nombreux bénévoles !!

Vu le nombre de participants, l'organisation de cet événement nécessite près de 100 bénévoles !!

**Alors :
rejoignez-nous !**



Vincent Moreau

Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2017

Présents: Mme Régine REMILLON - M. Marc BLETEAU - Mme Marie BAUD - Mme Marylène DAIGUEMORTE - M. Serge JACQUEMOUD - M. Jacky DURET - Mme Maryse MICHALAK - Mme Jannick GRANIER - M. Esther VACHOUX - M. Pierre MORETTI - Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY - M. Jean BOCHET - Mme Sylvia DUSONCHET.

Absents excusés: M. Vincent MOREAU (pouvoir à M. Marc Bléteau) - M. Laurent DELIEUTRAZ.

1) Intervention de Madame Béatrice FEL, responsable Unité Espaces Naturels Sensibles du Département Haute-Savoie, souhaitant apporter aux membres du conseil municipal des informations complémentaires suite à la délibération prise le 5 décembre dernier, concernant les actions 2017-2019 sur le Plateau des Bornes notamment le volet agricole et le volet valorisation. Suite à l'exposé entendu, en effet ayant refusé précédemment ces 2 actions, les membres municipaux redélibèrent en acceptant la réalisation de ces deux opérations pour un autofinancement communal de 1052 €. À noter qu'une majorité de « pour » a réussi à se dessiner non sans mal après une discussion animée (7 pour/1 contre/6 abstentions).

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2016 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Le conseil municipal approuve les modifications statutaires de la Communauté de Communes Arve et Salève concernant des compétences obligatoires d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et promotion touristiques et des compétences optionnelles.

4) Suite à une requête introduite auprès du tribunal administratif de Grenoble par un administré concernant un permis de construire délivré; les membres du conseil décident d'ester en justice et de désigner Maître Neveux, cabinet d'avocats Lexpert à Annemasse afin de représenter et défendre les intérêts de la commune d'Arbusigny dans cette affaire.

5) Suite à l'intervention, le 5 décembre dernier, de M. Hennequin concernant le transfert de compétence en matière de P.L.U., les membres du conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Considérant la pertinence de garder le pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme à l'échelon communal; Considérant le souhait de la commune de garder la compétence en matière de droit de préemption; souhaitant mettre en œuvre au niveau communal le P.L.U. en cours d'élaboration;

- Décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, de document en tenant lieu et de Carte Communale ».

6) Le Conseil municipal approuve la convention à intervenir entre la commune d'Arbusigny et le SYANE concernant le droit d'usage du domaine privé communal pour l'emplacement d'un local technique (8,72 m²) destiné à accueillir les terminaisons de câbles de fibres optiques et les équipements actifs opérateurs du réseau en cours de réalisation. L'édification de ce local se fera en prolongement du bâtiment à l'entrée du cimetière.

7) Sur proposition de la commission municipale « information et communication », le conseil fixe le format et les tarifs des encarts publicitaires, à insérer, dans le bulletin municipal « Arbu Info » comme suit: Format: A6/Tarif: 50 €/parution ou 130 €/trois parutions.

8) Le 25 janvier dernier, le jury du concours de maîtrise d'œuvre concernant la construction du groupe scolaire a procédé à une analyse approfondie des 46 dossiers de candidatures et a retenu, à l'unanimité, les candidats suivants:

- Atelier Catherine BOIDEVAIX 74290 Alex
- GUYARD BREGMAN Architectes 74160 Collonges Sous Salève
- Sarl Bernard QUIROT 70140 Pesmes.

Prochain rendez-vous le 1er mars: Échange avec les concurrents et visite du site pour une remise des projets fixée au 2 mai 2017.

9) Le conseil prend note et valide les factures et devis suivants:

Curage réseau eaux pluviales « Vorsy & Les Chavannes » 1021 €TTC (Sarl Thermozy) Honoraires conseils juridiques en droit de l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) années 2015 & 2016 : 3408 €TTC (M. Devouassoux).

Centrale hydraulique sur saleuse Villetton: 2400 €TTC (Ets. Poncet) – pour entretien linges de la cantine, école maternelle: Acquisition lave-linge + sèche-linge + table et fer à repasser: 1139 €TTC (Signoud Ménager) – Pour fabrication meubles et tables rondes: 3069 €TTC (Ets. Lalliard) + 205 €TTC (Quincaillerie du meuble)- Installation 2 radiateurs à l'école primaire: 1177 €TTC (Brutelec) – Travaux électricité W.-C. public: 732 €TTC (Brutelec) – remplacement pompe et turbine sur l'auto-laveuse: 904 €TTC (Sas Emonet) – Service-fourrière intercommunale: 1 €/habitant soit 1090 € pour 2017 (Refuge de l'Espoir Arthaz) – Abonnement panneau lumineux d'informations: 488 €TTC (G.S.M.) – Une remorque utilitaire Essieu 750 kg + options: 1461 €TTC (Sarl Delberg) – Modification de la porte d'accès aux W.-

Compte rendu des conseils municipaux

C. publics lors des travaux de mise en conformité pour les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite: 2940 €TTC (Maçonnerie Moretti).

Dotation: Compensation Genevoise Année 2016: 314037,70 € (nombre de frontaliers = 259).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Maryse MICHALAK
Maire Régine REMILLON

COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2017

Présents: Mmes & M.: Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - DUVERNEY - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET

Absent excusé: M. Esther VACHOUX (pouvoir à Mme Rémillon)

Absente: Mme Marylène DAIGUEMORTE

1) Après lecture du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 8 février 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité

2) Suite à la présentation du compte administratif 2016, Madame Le Maire quitte la séance pour qu'il soit procédé au vote. Le 1er Adjoint fait voter l'assemblée: le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit:

Réalisations de l'exercice:

- Dépenses de fonctionnement = 667 197,59 €
- Recettes de fonctionnement = 949 005,67 €
- Dépenses d'investissement = 287 118,61 €
- Recettes d'investissement = 142 383,38 €

(Restes à réaliser à reporter en 2017: dépenses d'investissement = 65 408,06 € & recettes d'investissement = 7 900,00 €).

3) Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2016, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

Report des résultats de fonctionnement en recettes = 867 834,41 €.

4) Le conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour les transferts de charges liées à l'exercice de la compétence « tennis » concernant les communes de Reignier-Esery et de Monnetier-Mornex.

5) Le conseil prend note que les indemnités des élus sont calculées en référence à « l'indice brut terminal de la fonction » et ce à compter du 1er janvier 2017.

6) Le conseil prend note et valide les factures et devis suivants:

Main courante descente en direction salle des fêtes: 2008 € (Ent Somann)

Panneau de voirie (180 €) & Bac à sel (312 €) (Ets Vachoux)

Travaux sur aérothermes et retrait radiateurs gaz: 1 028 € (Ets Montant)

Matériel de sports + jeux pédagogiques pour écoles: 1 232 €

Mise en conformité « électricité » selon rapports du bureau Véritas: 4 664 €

Affiché en exécution du Code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Marie BAUD
Maire Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2017

Présents Mmes M.: Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Pierre MORETTI - Marjorie BOISIER - DUVERNEY - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ

Absents excusés: Mme Sylvia DUSONCHET - M. Esther VACHOUX

1) Approbation du précédent COMPTE RENDU:

Après lecture du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 6 mars 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Vote des taux d'imposition 2017 de la Taxe d'habitation et des taxes foncières:

Sur proposition de la commission des finances, le conseil accepte de modifier les taux d'imposition de 2017 des taxes directes locales par rapport à 2016 à savoir:

Taxe d'Habitation: 11,17 %

Taxe Foncière sur bâti: 15,44 %

Taxe F. sur non bâti: 69,69 % (Soit un produit fiscal attendu de 331 335 €).

Explication de cette modification des taux suite à la dissolution du SIGCSPRA:

Compte rendu des conseils municipaux

Jusqu'en 2016 notre commune était membre d'un syndicat de communes le SIGCSPRA d'Annemasse. Ce syndicat se finançait directement, en fiscalisant les contributions de ses membres par un taux applicable sur les bases retenues pour la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe foncière sur le non bâti.

Par arrêté préfectoral, il a été mis fin à l'exercice de ce syndicat au 31/12/2016.

À partir du 1er janvier 2017, la compétence incendie a été transmise au Syndicat Départementale d'Incendie et de Secours (SDIS), syndicat mixte ouvert, auquel la commune d'Arbusigny a adhéré.

Ce Syndicat ne peut pas fiscaliser directement ses contributions, il demande donc à chacun de ses membres des participations budgétaires.

Pour la commune Arbusigny, cette cotisation au SDIS s'élève à 28906 € en 2017.

Afin de financer cette nouvelle dépense pour la commune, le conseil décide de fiscaliser cette participation. Cette fiscalisation se traduit par l'augmentation des taux d'imposition de fiscalité directe locale de la commune et la disparition du « taux syndical » sur les avis d'impositions des 3 taxes.

3) Vote du budget primitif 2017 :

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement : 1 769 734,41 €

Section d'investissement : 1 232 325,66 €

4) Afin de régulariser l'emprise foncière de l'élargissement de l'entrée du Chemin de Chez Janton qui accède à la mini-station d'épuration, le conseil municipal accepte la cession gratuite de la part du riverain d'une superficie de 25 m² et accepte la prise en charge des frais de géomètre et de notaire.

5) Le conseil accepte la création d'un emploi saisonnier d'agent technique polyvalent pour l'été 2017.

6) Le conseil approuve le plan de financement concernant la réalisation de mise en souterrain et branchements électriques, éclairage public (génie civil, réseau et matériel) et rétablissement réseau de télécommunications Orange au Lieu-Dit « Vers LaChat » pour un montant global estimé à 103 883 € avec une participation financière communale s'élevant à 64 939 € + 3 116 € de frais généraux.

7) Le SMECRU (syndicat de rivières des Usses) a proposé à chacune des 41 communes du bassin-versant des Usses ainsi qu'aux communautés de communes de s'engager dans la charte régionale « Objectif zéro

pesticide dans nos villes et villages » ; suite à cette proposition le conseil accepte de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune et nomme Mme Daigumorte Marylène, Mme Granier Jannick et M. Bléteau Marc en tant qu'élus référents et M. Raphaël Thiodet en tant que personnel technique référent. Tous seront interlocuteurs privilégiés tout au long de la mission.

8) Dans le cadre du Contrat Ambition Région Auvergne-Rhône-Alpes, programme opérationnel de la communauté de Communes Arve et Salève, le conseil sollicite une subvention d'un montant de 194 000 € concernant le projet de construction du groupe scolaire.

9) Dans le cadre de la répartition de la dotation réservée aux communes de moins de 10 000 habitants au titre du « Produit des amendes de police » attribuée par la Préfecture, le conseil sollicite une subvention pour l'acquisition d'un abri bus béton à l'arrêt du transport scolaire du Magnin et pour l'installation d'une main couranteaccès parking/salle des fêtes.

10) Composition des bureaux de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai avec ouverture de 8 heures à 19 heures.

11) Questions/Informations diverses :

Accord pour devis suivants :

Acquisition d'une remorque à ridelles tribenne avec reprise de la remorque monocoque par l'établissement Chevillard (achat 13 400 € TTC – reprise 7 000 € = soult 6 400 €).

Acquisition pour les écoles d'une classe mobile de 9 ordinateurs portables : montant 5 960 € TTC + 1 vidéo projecteur interactif et tableau : montant 3 080 € TTC (Assistance Informatique) avec le soutien financier d'une subvention de l'état d'un montant de 3 000 €.

Contrat de maintenance des trappes de désenfumage de la salle des fêtes : montant 596,34 € TTC (Ets. Sicli).

La communauté de communes Arve et Salève a proposé des aménagements de parkings pour le covoiturage sur son territoire ; pour Arbusigny la proposition s'est portée sur la sortie nord de la commune au carrefour de Chez Vachoux et direction La Muraz : Espace de bord de chaussée présentant une surlargeur à viabiliser la possibilité de réaliser 3 à 4 places de stationnement avec préexistence d'éclairage public et d'un équipement mobilier urbain. (remarque de Mme Granier : Pourquoi ne pas utiliser le Parking du Chef-Lieu ?

réponse de Madame Le Maire : Il faut libérer les places de parking pour les écoles en prévision des travaux du groupe scolaire).

Compte rendu des conseils municipaux

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Le secrétaire de séance Vincent MOREAU
Maire Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 mai 2017

Présents: Mmes M. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie DUVERNEY-BOISIER

Absents excusés: Jannick GRANIER (pouvoir à Mme Régine REMILLON) - Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET.

1) Après lecture du RENDU de la séance du conseil municipal du 3 avril 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Sur proposition de la Commission des Finances et de Mme Le Maire, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions aux associations: exercice 2017

Association des Parents d'Élèves d'Arbusigny: 2700 €/ Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny: 1000 €/ Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny): 5000 €/ USEP de l'École d'Arbusigny: 50 €/ Association d'Assistantes Maternelles d'Arbu: 50 €/ A.D.M.R. Les Tourelles Reignier: 400 € - Moto-Club Arbusigny/La Muraz: 100 €/ Association des Parents d'Élèves du Collège de Reignier (AIPE): 50 €/ Association Sportive du Collège de Reignier (Foyer socio-éducatif): 50 €/ La Prévention Routière (comité 74): 150 € - Association « Pages Ouvertes » (développement goût de la lecture): 60 €/ Harmonie municipale Reignier-Esery: 100 €/ Association des Donneurs de Sang: 150 €/ Croix-Rouge comité La Roche/Reignier: 100 €/ Association des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Annemasse: 50 €/ Anciens A.F.N. canton de Reignier: 50 €/ Groupement Défense Grêle Bonneville/Reignier: 700 €/ Association « Le Souvenir Français »: 80 €/ École de Musique de Pers-Jussy: 150 €/ U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot): 100 €/ Association La Jonquille Sportive Reignier (Foot): 50 €/ Association Handi Festif Reignier: 100 € - REGAR (Réseau de Gérontologie Annemasse Reignier): 50 €/ Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie: 50 €/ Canhicap (chiens guides aveugles): 50 €/ La Chamarette (classe découverte): 60 €/ Assoc. Dép. Transports éducatifs: 80 €/ Les Amis des Sentiers: 100 €/ Assoc. Lutte contre la faim agglo. Annemasse: 40 €/ M.F.R. Cormaranche-En-Bugey: 50 €/ M.F.R. Cruseilles: 50 €/ Lycée Jeanne Antide Animation: 50 €/ École ECAUT Viuz en Sallaz: 50 €.

3) La dissolution du SIGSCSPRA entraîne une répartition de son actif et de son passif entre les collectivités membres. La répartition des modalités budgétaires et comptables de liquidation proposée par le comité syndical en date du 3 février 2017 est approuvée par le conseil municipal.

4) Accord pour devis/factures suivants:

Porte d'entrée W.-C. public (fourniture et pose): 3232,80 €TTC (Serrurerie Somann2) - Entretien des massifs: 3552,00 €TTC - Abattage Arbre dans le cimetière: 240,00 €TTC (Paysage des Bornes) - changement des disjoncteurs des circulateurs chaufferie salle des fêtes: 500,03 €TTC (Ets Montant).

5) Commémoration du 8 mai à 10h30 avec la participation des enfants des écoles

Apéritif « Fête des mères »: samedi 27 mai à 18h30 à la salle des associations avec la participation des enfants des écoles.

Escapades en calèche: samedi 10 juin de 9h30 à 17h. à Arbusigny « Au rythme des chevaux de traits », découvrez les marais, la vie rurale et les paysages du plateau des Bornes. Durée en calèche: 1h30. Contact Frédéric Dumoulié 04 50 95 92 16 à la Maison du Salève.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Serge JACQUEMOUD
Maire Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2017

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Maryse MICHALAK - Jannick GRANIER - Marjorie DUVERNEY-BOISIER - Jean BOCHET - Sylvia DUSONCHET.

Absents excusés: Mrs. Jacky DURET (pouvoir à Mme Régine REMILLON) - Pierre MORETTI - Esther VACHOUX - Laurent DELIEUTRAZ -.

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 Mai 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Suite à l'acquisition d'une classe mobile dans le cadre du « plan numérique et innovation pédagogique à l'école », il convient de signer une convention de partenariat entre l'Académie de Grenoble et la commune, afin de préciser les objectifs, les engagements, les modalités financières notamment la perception d'une subvention

Compte rendu des conseils municipaux

d'environ 3 460 € pour une dépense de 9 048 € TTC (Assistance Informatique).

3) Informations sur les rythmes scolaires pour l'année 2017/2018 :

Madame Le Maire précise qu'à ce jour le décret proposant de repasser à la semaine de 4 jours n'est pas paru, à noter que le projet de ce décret confirme que ce ne seront pas les maires qui décideront seuls d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours mais les directeurs des services de l'Education Nationale (DASEN) ; devant cette situation pour le prochaine rentrée scolaire il faut prévoir de poursuivre les TAP.

Suite au comité de pilotage du 17 mars, il a été évoqué les différentes possibilités pour une nouvelle organisation des rythmes scolaires, discussion à l'ordre du conseil d'école du 9 Juin...affaire à suivre.

4) Madame Le Maire expose à l'assemblée la possibilité d'effectuer la transmission des actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique. Pour la mise en œuvre de cette télétransmission à partir du 15/09/2017, le conseil autorise Madame le Maire à signer une convention avec Monsieur Le Préfet de la Haute-Savoie ; choisit l'opérateur de télétransmission homologué Adullact par l'intermédiaire de l'Association des Maires et d'utiliser le dispositif S2low.

5) Groupe Scolaire : Madame Le Maire informe le conseil qu'à l'issue de la 2ème réunion (17 mai 2017) portant sur le jugement des projets, le jury a retenu et désigné comme lauréat du concours le cabinet Guyard-Bregman architectes urbanistes à Collonges-Sous-Salève.

Leur projet présente une simplicité de construction et une adaptation pertinente aux contraintes du site. Il s'inscrit dans une perspective intéressante et de long terme pour l'évolution du village. L'espace extérieur est d'un seul tenant et de plain-pied, c'est le seul les trois projets à proposer cette organisation, avec une bonne intégration du bâtiment par rapport à la salle des fêtes et à la fruitière.

Une réunion de négociation avec le lauréat a eu lieu le 2 juin, ce dernier s'engage à tout mettre en œuvre pour trouver en concertation avec la commune les solutions techniques et adaptations de programme permettant de respecter l'enveloppe allouée aux travaux (2 731 000€HT) avec un taux d'honoraires de 15,82%. Une esquisse des plans de masse est présentée à l'assemblée.

Il a été planifié avec le cabinet d'Architecte et le jury :

- une réunion avec le corps enseignant et les Atsem, le mercredi 12 Juillet 2017 à 14 h. en mairie

- Une réunion d'information et de présentation du projet à la population, le jeudi 12 Octobre 2017

- à 20 h. à la salle des fêtes.

6) Suite à la demande de particuliers concernant une éventuelle vente de la parcelle communale «Vorsy-Sud» ; le conseil décide de leur proposer le prix de 150 €/m² (terrain de 580m² situé en zone constructible de la carte communale) affaire à suivre...

7) Composition des bureaux de vote pour les élections législatives du 11 et 18 juin avec ouverture de 8 heures à 18 heures.

8) Jannick Granier présente et explique le graphisme du logo du contrat de territoire Plateau des Bornes :

9) Accord pour factures suivantes : Nettoyage vitres de tous les bâtiments communaux y compris grandes fenêtres de la salle des fêtes : 846€ TTC (ASD Nettoyage)
- Contrat brûleur église : 342,24 TTC (Multi Dep) – 11 dictionnaires pour les futurs élèves de 6ème : 225€ TTC (Histoires Sans Fin) – FPIC : 18 968 €.

Encaissement à l'ordre du C.C.A.S. : 600 € de Mr. Jean-Marc Regat (bois communal lors des travaux virage ruisseau du Seutet).

10) diverses informations :

- L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou manifestations ; notamment la réunion du Syndicat Mixte du Salève avec visite très intéressante du golf de Bossey (participation de Sylvia Dusonchet).

- du 1er Juin 2017 au 1er Octobre 2017 : Pour le territoire de l'arrondissement de St Julien en Genevois, l'aire de grand passage des caravanes désignée est sur la commune de Scientrier ; 200 places réalisées et gérées par la Communauté de Communes Arve et Salève.

- Samedi 10 Juin : Sortie des Aînés direction le Grand Bornand

- Dimanche 11 Juin : Traversée d'Arbusigny par des Véhicules de collection et par la rando cyclo rochoise.

Réunions de hameaux : Mercredi 14 Juin à 19 h. « Chez Le Frère et Lachat »

Mercredi 21 Juin à 19h. « Le Biossy et Le Biollay »

Mercredi 5 Juillet à 19h. « Chez Le Biche/Impasse de Champ de Bœuf/Impasse des Contamines/Route de La Muraz».

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Marc BLETEAU
Maire Régine REMILLON



Les Ass Mat' d'Arbu

L'association des assistantes maternelles

Lors de nos rencontres en janvier : Le 13 janvier : Nous avons proposé une activité manuelle sur le thème de l'hiver : « l'arbre sous la neige ». Nous avons éveillé le sens du toucher des enfants, à travers cette activité collage, où nous avons utilisé plusieurs matières : papier carton, coton, playmais.



Le 27 nous avons proposé aux enfants de réaliser un bricolage nature « pour faire venir le printemps ». Pour cela nous leur avons fait peindre des pots en grès. Chaque enfant a laissé des traces de peinture selon ses capacités, même les plus jeunes. Lors du temps de séchage nous avons organisé des jeux de ballon et laissé les enfants courir librement dans la salle. Le groupe commence à mieux se connaître, les interactions sont plus marquées rapidement. Puis des bulbes d'iris nain ont été plantés après avoir été présentés aux enfants qui ont pu les manipuler. Nous leur avons expliqué qu'avec de l'eau et de la lumière cela donnera une fleur.



En février, Séance thème "cœurs", en référence à la Saint Valentin. Nous avons proposé la fabrication d'une guirlande de cœurs avec de la peinture, des gommettes, des pompons, des paillettes... Les enfants ont choisi et agrémenté selon leur envie. Les mamans ont été ravies de ce présent !



En mars sur les différentes

séances :

Le 10 mars : Les enfants ont pu tester leur motricité sur des ballons sauteurs, ou en sautillant sur le tapis marelle et en jouant à des jeux de ballons pour favoriser les échanges entre eux. Ils apprécient de pouvoir courir, se déplacer sans risques dans la salle. Le garage attire toujours les garçons, il permet aussi aux plus jeunes de se tenir debout.



Nous essayons ainsi de les amener à jouer ensemble et à développer des interactions ce qui renforce l'unité du groupe. Nous constatons d'ailleurs que malgré l'échelonnement

des séances les enfants prennent du plaisir à se retrouver. Détente et amusement sont donc le mot d'ordre du regroupement.

Nous avons également participé au vide grenier en vendant des vêtements et autres que les parents nous ont offerts. Le bénéfice ira pour l'achat des différentes fournitures.

Le 7 avril : L'arrivée de Pâques sur le calendrier a inspiré les assistantes maternelles pour la création d'une « petite surprise de Pâques ». Un petit panier qui servira à récolter les œufs le moment venu.



En attendant nous l'avons rempli avec de faux œufs et des éléments de décors...

Entre les moments de séchage des œufs et la reprise de la suite du panier, les enfants ont joué librement ensemble, on s'aperçoit que l'entente est désormais rapide pour jouer par petits groupes.

Nous vous rappelons que notre association est ouverte à toutes les ass. mat. résidant sur la commune qui souhaiteraient en faire partie. Vous pouvez venir nous rencontrer, dans la salle des associations, lors des prochains regroupements qui seront les 5+19 mai, le 2 + 16 + 30 juin (grand spectacle) ou lors de notre reprise le 15 septembre.

**Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook: ASS MAT d'ARBU. ou aux téléphones suivants: CELINE VALLVERDU, Présidente 04 50 85 03 09
SANDRINE LERIVRAY, Secrétaire 04 50 94 56 45/CHERNOV TATIANA, Trésorière 04 50 94 40 68
SAXOUD SYLVIE, 06 73 92 71 74/SUATON GAELE, 06 50 35 95 10**



Évolution

Deux semaines de vacances pascales nous ont permis d'organiser quelques sorties pour les jeunes restés sur la commune. Entre sortie au cinéma à Gaumont Archamps, une sortie chez nos voisins Valdôtains à Aoste en Italie, ainsi qu'une sortie à Chamonix, nous terminons par une session Karting à Scientrier. La sortie au parc d'attractions « EUROPAPARK » en Allemagne est reportée à une date ultérieure, faute de participants. Prochainement un stage bivouac survie va être organisé. Deux journées et une nuit pour découvrir quelques rudiments tels que l'orientation, la construction d'un abri, allumer un feu sans allumette, ni briquet... et bien d'autres choses à découvrir.

Restez au courant des activités du Groupe Jeunes d'Arbusigny, fruit du partenariat entre le CCAS et ÉVOLUTION. Sur simple inscription (gratuite) auprès du staff d'ÉVOLUTION. Informations et inscription à l'adresse suivante: evolution74930@gmail.com

Quelques photos de la session Karting...



CONTACT Association ÉVOLUTION

evolution74930@gmail.com

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>

APE : repas dansant

355, c'est le nombre de personnes qui ont répondu présentes au repas dansant du 18 mars.

Une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Félicitations aux enfants pour leurs superbes prestations.

Un grand merci aux maîtresses pour la création du spectacle, aux parents bénévoles pour leur implication, au traiteur, à la mairie de nous mettre à disposition la salle, à la cantine de nous avoir prêté la cuisine, et bien sûr aux participants d'avoir été si nombreux.

Chapeau bas aux personnes qui ont joué le jeu en venant déguisées...

Anaïs L'Heude



APE : vide grenier



Le vide grenier du 2 avril a rencontré un réel succès. Tous les emplacements ont été réservés. La salle des fêtes et ses abords n'ont pas désempilé de la journée.

Merci aux participants et aux visiteurs!

Anaïs L'Heude

APE : concert



Le 22 avril, le groupe local G.O.S.T. (Genius Of Sting Tribute) est venu dans notre belle salle des fêtes nous offrir un incroyable concert.

Leurs reprises de qualité nous ont transportés, l'espace d'une soirée, dans l'univers de STING.

Une nouvelle fois, un grand merci à tous !!!!

Anaïs L'Heude





Foyer : Cirque



« Il était une fois... les Arts du Cirque dans le monde féérique... »

Une entrée mystérieuse, Johann invite les parents à avancer le long d'un couloir intimiste, un chaudron, des bougies, le décor annonce une atmosphère magique...

Dans toute la salle se dessinent des chemins bordés de petits cailloux, de champignons, de pierres, de pommes de pin, de décors naturels, de lutins, de fées et même des marionnettes créées pour un spectacle des contes du Beau Merle sorties de leur placard pour l'occasion!

Le thème du monde féérique a été proposé par Johann et Bérengère pour cette nouvelle édition. Il a donné aux enfants la joie de s'exprimer dans les arts du cirque au cœur de leur imaginaire.

Une mise en scène totalement originale et magique invitant les parents et familles à évoluer sur un parcours itinérant. Les enfants installés dans sept bulles magiques, présentaient leur numéro dès l'arrivée du public face à eux.

Une grande farandole sur des rythmes celtiques a clôturé cette 22e édition dans laquelle petits et grands ont pu célébrer la fin du stage sur une note de fête et de danse et clôturer ce nouveau chapitre annuel « Au pays des Arts du Cirque... »!

Un grand merci à la mairie, au foyer rural, aux familles fidèles et aux nouvelles auxquelles nous souhaitons la bienvenue, à tous les enfants pour leur volonté et enthousiasme débordants, à Bérengère et Johann qui ont su réaliser un beau spectacle grâce à leurs énergies créatrices pétillantes et leur professionnalisme, à Anne pour son aide aux décors, à Lætitia pour l'aide au maquillage, aux familles généreuses qui ont réalisé de bonnes collations, à Stéphanie et Amélia J. pour leur aide à la fin du spectacle, à Rosalie ma fille pour son soutien et son aide précieuse.



Annnonce: recherche une coanimatrice pour le stage de cet été dans le but de lui remettre ensuite la responsabilité de l'activité pour l'année prochaine. Contacter Mylène.



Foyer : Cirque

Un nouveau stage est proposé par Johann cet été !

Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août inclus – salle des fêtes d'Arbusigny

Stage orienté aérien, portés et équilibres, à destination des 11-16 ans.

(10 ados maxi)

Horaire : 10h - 12h / 13h30 - 16h30

Stage technique et expression, bonne condition physique requise.

Nous aborderons le trapèze et le tissu, les portés et l'équilibre sur mains, tout d'abord d'un point de vue technique.

Une fois les bases acquises, nous nous amuserons avec la technique pour créer de petits numéros qui allient l'expression (jeu d'acteur) et les figures apprises.

Pour nous reposer un peu les bras et les jambes, du matériel de jonglage sera à disposition.

Inscriptions sur le site du foyer rural - <http://www.foyer-arbusigny.fr/>

Renseignements : Mylène Maurel - 04 50 85 13 74 / mymasol@orange.fr



Le Tétard têtù



7, 8 ET 9 AVRIL 2017
ENTRE ARTS ET LETTRES...



Charlie Menthe en concert



MOMENTS
CHOISIS...



*Un grand merci à
tout ceux qui de près
ou de loin ont
contribué à la réussite
de cette
manifestation. Et à
l'année prochaine !*



Autour de leur professeur Anne-Sophie Bruix, les ados de la section théâtre du foyer et leur belle énergie durant la scène ouverte.

L'art de l'illusion : Luc Rodet et Anne Schaedler



4 calèches de l'association « Traits en Savoie » pour deux balades littéraires "découverte" à Mouille Marin.



Les plumes magiques de Michèle



Noré Kaku et ses mangas



Sambo



Sambo - l'Art Martial du 3e Millénaire

Championnat National, de Sambo Grappling et Sportif

Les 29 et 30 avril 2017, accompagnés par leur responsable technique, Alain Jacopino,

6 Samboïstes, de Sakura l'Art du Mouvement de St. Julien en Genevois et du Foyer Rural d'Arbusigny, ont fait le déplacement pour le Championnat National de Sambo Grappling et Sportif. C'est avec une sélection de 6 combattants, dont : Samuel Lemonnier (enseignant à Arbusigny) et Maxime Bouet (enseignant à St. Julien en Genevois) tous deux très aguerris et quatre novices à ce niveau de compétition : Brdar Emilie, Buisson Alrick, Aslanides Alex et Berchet Romain, que Sakura l'Art du Mouvement s'est déplacé à Voiron pour cet événement majeur.

Dans leur catégorie de poids et d'âge, les résultats sont en Sambo Sportif :

Lemonnier Samuel, médaille d'or.

Brdar Emilie, médaille d'or.

Bouet Maxime, médaille de bronze.

Dans leur catégorie de poids et d'âge, les résultats sont en Sambo Grappling :

Lemonnier Samuel, médaille d'or.

Brdar Emilie, médaille d'or.

Bouet Maxime, médaille de bronze.

Buisson Alrick, médaille de bronze.

C'est bien évidemment, grâce à leur pratique assidue, au sérieux et à la qualité de leur entraînement, qu'ils ont pu livrer des combats d'un très bon niveau.

Alain Jacopino : « je suis très fier de ce qu'ils ont accompli ce WE. Le niveau en France est de plus en relevé, Samuel Lemonnier et Maxime Bouet, installés au sommet de l'élite Française depuis quelques années, ont encore

confirmé qu'il fallait encore, toujours et plus que jamais compter avec eux. J'espère qu'Emilie Brdar, pour qui ce fut une première et brillante participation, donnera l'envie aux filles de découvrir cette discipline... »

- Lemonnier Samuel, après plusieurs titres de Vice Champion National, cette année au sommet de son art, impressionnant de technicité et de stratégie, imbattable

en catégorie « - de 82 kg », il a survolé cet événement dans les deux disciplines et dans deux catégories différentes ».

- Bouet Maxime, habitué à la plus haute marche du podium, cette année, sans être au mieux de sa préparation, s'est tout de même fait plaisir avec ses 2 médailles de bronze.

- Brdar Emilie : depuis plus de 10 ans Sakura n'avait pas présenté de fille à un tournoi, ce fut un retour remarqué et gagnant, élève de Lemonnier Samuel, elle a été épataante de motivation, d'envie et d'abnégation.

Le Sambo, méthode complète de combat, dans sa version d'origine, était enseigné aux ex-agents du fameux KGB et aux forces spéciales Russes. Aujourd'hui, cette discipline moderne aux racines millénaires, dans un contexte sportif, donne la possibilité, pour ceux et celles qui en ont le désir, de s'investir dans une forme engagée du sport de combat et d'y trouver une expression attrayante, riche et formatrice.

L'association Sakura est présente dans la vallée de l'Arve et dans le bassin Genevois depuis près de 30 ans et se distingue régulièrement aux plus hauts niveaux dans les différentes compétitions auxquelles elle participe.

Sur la photo de gauche à droite : Alrick, Romain, Samuel, Emilie, Maxime, Alex et Alain.

Pour tout renseignement :

Samuel Lemonnier 06 27 19 29 20 - sam.lemonnier@yahoo.fr - www.foyer-arbusigny.fr/



NOUVEAU : Recueil de mémoire

Une nouvelle publication de la section "Recueil de mémoire et Patrimoine" du Foyer Rural "Connaître mieux..."

Elle est dans la veine des trois premiers fascicules proposés depuis 2010 qui sont :

Le moulin de Chez Coquet.

*Des fromages sur un Plateau, une histoire des Fruitières des Bornes
Naissance, vie et métamorphose de la poste d'Arbusigny.*

Les numéros seront édités au fil du temps et des sujets. Ils seront l'aboutissement des recherches, des contacts et des documents récoltés.

"Connaître mieux..." a l'ambition de creuser au mieux tout sujet relatif à notre commune (ou un peu au-delà), à son histoire ancienne ou contemporaine, à son patrimoine ou à son économie.

Plutôt qu'une monographie aboutie, il s'agira de numéros courts, vivants, pouvant à terme être réunis pour être conservés et consultés comme des chapitres d'une monographie évolutive de notre commune (de naissance ou d'adoption).

Priorité est donnée à la collecte de la mémoire vive locale.

Ce numéro 1 de "Connaître mieux..." s'intitule "De blé en pain".

Il sera en dépôt à la mairie ou au 04 50 94 50 94.

« Chemin faisant, en suivant un grain de blé de la préparation du terrain aux semailles, de la moisson à la batteuse, jusqu'au four à pain ». Un reflet de notre agriculture dans la première moitié du XXe siècle. Vécu et écrit par Max Desbiolles.

R.E.



Ciné plein air



SOIREE CINEMA PLEIN AIR

MARDI 4 JUILLET

À partir de 19 heures : Repas sur réservation : diots, patates, tome blanche, tiramisu mangue passion (11 €)

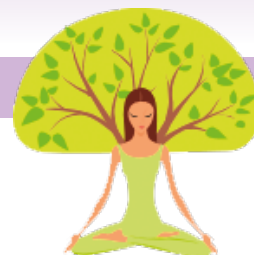
À partir de 22 heures : Projection du film devant la salle des fêtes ou à l'intérieur en cas de mauvais temps

Tous renseignements au 04 50 94 56 77 ou sur www.foyer-arbusigny.fr

Soirée proposée par le Foyer Rural en partenariat avec la Mairie.



Méditation



Atelier de pratique de méditation en pleine conscience

La méditation est une pratique souple et douce, simple et accessible à tous. Elle permet de contribuer directement à notre santé physique, psychique et émotionnelle. Il s'agit juste de prendre pleinement conscience du moment présent, de centrer son attention sur ce que nous sommes, sur ce que nous ressentons instant après instant. Il s'agit d'un éveil à nous-mêmes, à notre être dans sa globalité.

La méditation en pleine conscience nous invite à porter notre attention sur un ressenti non verbal, un éveil corporel et sensoriel, à calmer le bavardage de l'esprit, à développer notre capacité à être présents à nous-mêmes avec simplicité, douceur et bienveillance, sans jugement, juste observer ce qui est, dans l'ici et maintenant.

Durant les ateliers de pratique, nous expérimentons des espaces privilégiés au cœur du moment présent, des moments de pause dans l'être plutôt que dans l'agir. Nous pratiquons des exercices en dynamique et des expériences de méditation guidée en utilisant principalement notre respiration, ancrage de notre présence, ainsi que la perception de nos 5 sens.

Venez expérimenter une séance d'essai lors des ateliers proposés au plus tard fin jusqu'à fin juin.

Lieu: au chalet des Bornes, tous les lundis de 19 h 30 à 20 h 30, et les mardis de 19 h 00 à 20 h 00.

Contact animatrice/renseignements: Mylène Maurel - 04 50 85 13 74 - mymasol@orange.fr

Partages...

« À travers ces difficultés nouvelles, j'ai heureusement la ressource de la méditation de pleine conscience, et j'ai la satisfaction de savoir trouver des moments pour me sourire à moi-même, respirer, et me recentrer, ne serait-ce que l'espace d'un instant. Je ressens à quel point cela m'aide à ne pas me poser de question, savoir prendre les choses comme elles sont, dans l'instant présent... ». Dominique

« Ce que la méditation m'apporte: L'observation et l'exploration de mes sensations. Une redécouverte de mes sens, car ils sont approchés en douceur les uns après

les autres. Le partage en groupe est aussi très important pour enrichir l'expérience. La voix qui nous guide est très importante pour que nous nous sentions à l'aise, avec de l'espace, en sécurité, celle de Mylène est en soi incroyable ». Isabelle

"Dans un monde qui nous en demande toujours plus, il devient primordial, voire vital de savoir s'accorder des moments de pause, des moments uniques où l'on prend le temps de se recentrer sur soi-même et ce qui nous entoure mais d'une manière différente. La méditation offre ce regard nouveau. La méditation me permet de lâcher-prise, sur de courts instants pour commencer puis sur des moments de plus en plus longs et fréquents. Aujourd'hui, je peux clairement affirmer que la méditation fait partie intégrante de mon quotidien. C'est devenu un véritable besoin. Elle m'aide à prendre le recul suffisant dans certaines situations, à gérer mes émotions et à apprécier chaque instant, chaque petit moment de vie sur lesquels l'on fait l'impasse trop souvent. Avec pratique, j'ai pu franchir le pas et accepter de m'offrir ces moments. C'est une porte, et derrière cette porte se cache un nouveau chemin, rempli de sérénité et de bien-être. Merci Mylène!". Anaïs





Lou P'tiou Golus

LA CANTINE - GARDERIE A BESOIN DE VOUS!

Lou P'tiou Golus commencera sa dixième année d'activité à la rentrée prochaine. À ses débuts, c'est une dizaine de parents bénévoles qui s'est mobilisée pour monter ce projet et permettre à une vingtaine d'enfants du village de bénéficier d'un service de cantine. Au fil du temps, c'est une garderie qui a également été mise en place. Aujourd'hui près de 80 % des enfants de l'école d'Arbusigny bénéficient de façon régulière de ces deux services, qui sont toujours gérés uniquement par une association de parents bénévoles.

À la rentrée prochaine, suite au départ de deux bénévoles, l'équipe risque d'être réduite à 3 parents. Dans ces conditions, il ne nous sera pas possible de faire perdurer l'association. Nous invitons donc toutes les bonnes volontés à nous rejoindre!

Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2017 seront disponibles à la garderie à partir du 22 mai.

Maison du Salève

Avis aux randonneurs gourmands: La Maison du Salève fête ses 10 ans!

La Maison du Salève est un site culturel vivant et chaleureux! Expositions, visites guidées, ateliers, balades découvertes, conférences, anniversaires, toutes les excuses sont bonnes pour découvrir le Salève et son territoire.

Inaugurée en 2007, la Maison du Salève fête ses 10 ans le dimanche 17 septembre 2017! Pour l'occasion, le Syndicat Mixte du Salève et la Maison du Salève vous proposent une balade ponctuée de pauses « gustatives » et d'ateliers. Plusieurs producteurs locaux vous attendent le long du parcours balisé entre le bois de Pomier et Saint Blaise, il y en aura pour tous les goûts! En famille ou entre amis, venez apprécier les paysages qui s'offrent à vous, ainsi que les spécialités locales prêtes à déguster. Plusieurs départs auront lieu au cours de la matinée: pensez à vous inscrire au plus vite afin de pouvoir choisir votre heure de départ.

Parcours: 12 km/Durée: 2h45 (hors pauses gustatives et ateliers)

Inscription obligatoire à partir du 1er juillet 2017. Clôture des inscriptions: 31 août 2017.

Renseignements (horaires et tarif): info@maisondusaleve.com ou 04 50 95 92 16

Des ateliers sur le thème de la nourriture vous attendent également: Que mangent les animaux? Peut-on manger des orties? Qu'est-ce que la chaîne alimentaire? Rendez-vous à la Maison du Salève pour le savoir.

Ces ateliers sont gratuits, initiés et soutenus par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Sur inscription. Enfants à partir de 6 ans, un adulte accompagnant obligatoire.

Lors de l'évènement, venez découvrir ou redécouvrir l'exposition permanente « Le Salève, une montagne et des hommes ». Apprenez l'histoire de cette montagne étonnante. La proximité de Genève, la curiosité des scientifiques et des sportifs, l'ont transformée en véritable terrain de découverte des sciences de la nature et d'expérimentation des sports de montagne.

À partir du 13 juillet 2017

La nouvelle exposition de la Maison du Salève vous propose de découvrir la nature en ouvrant grand les oreilles. Faites l'expérience en famille d'écouter les sonorités naturelles qui nous entourent et découvrez les différentes façons de communiquer des animaux. Une exposition immersive qui vous plongera dans l'univers sonore de la nature.

Horaires d'ouverture:

Février à juin/ septembre à décembre: mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

Juillet/août: du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

Vacances scolaires (zone A: académie de Grenoble): du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00

Fermeture en janvier, le 1er mai, le 1er dimanche de septembre, le 25 décembre.

Pour les groupes, possibilité de visite tous les jours sur réservation (sauf lundi et dimanche après-midi et fermeture de janvier).

Reblochon

Le collectif, une valeur centrale de l'AOP Reblochon

Dans l'Arbu Info de juin 2016, nous vous avons proposé de découvrir quelques facettes de la filière AOP Reblochon: Filière non délocalisable, garantissant un lien fort avec son terroir et encadrée par un cahier des charges exigeant... Les caractéristiques des produits sous signe de qualité AOP sont nombreuses! L'une d'entre elles est l'organisation collective et le fonctionnement démocratique de toute la filière.

En effet les orientations de la filière sont gérées collectivement par la représentation au sein du syndicat du Reblochon, dont la mission est de gérer l'AOP Reblochon, de tous les métiers impliqués à un moment ou un autre dans la fabrication du Reblochon. Le syndicat est ainsi composé de 4 collèges:

- Le collège des producteurs fermiers, qui transforment le lait de leur troupeau en Reblochons directement dans leur ferme;
- Le collège des affineurs, qui affinent les reblochons des fermiers jusqu'au bon stade de maturité;
- Le collège des producteurs laitiers, réunis le plus souvent en coopératives, livrant leur lait à des ateliers de transformation;
- Le collège des fromagers, transformant le lait issu de plusieurs exploitations laitières dans un atelier de transformation, leur appartenant ou appartenant à la coopérative de producteurs.

Ainsi toutes les décisions sur l'évolution de l'AOP Reblochon (le cahier des charges, la stratégie de communication, l'évolution du marché...) sont prises collectivement par les 4 familles, ce qui assure un fonctionnement démocratique de la filière.

Tous les membres de l'AOP sont ainsi collectivement investis pour vous offrir le meilleur des Reblochons!

Dans l'agriculture de Haute-Savoie, la valeur du collectif est ancienne et s'exprime depuis longtemps dans les campagnes. En effet, la plupart des producteurs de lait sont réunis en coopératives. Historiquement chaque coopérative détenait sa fruitière, permettant de réunir le « fruit » du travail des producteurs - le lait-, pour qu'il soit transformé en fromages, par un fromager.

Le contexte économique a évolué, mais les coopératives perdurent et certaines ont tissé des liens étroits avec les fromagers, artisans ayant un réel savoir-faire dans la transformation fromagère. « Les fruitières des Bornes », installée sur la commune d'Arbusigny, est une illustration originale de ce partenariat entre les producteurs et les fromagers.

« Les fruitières des Bornes » réunit aujourd'hui 18 producteurs coopérateurs du plateau des Bornes et Laurent Capt, fromager issu d'une lignée de

fromagers depuis 6 générations. Un partenariat historique et particulier a vu le jour dans les années 80 entre la coopérative d'Arbusigny et Jacky Capt, le père de Laurent. Ils décidèrent en effet de partager ensemble projets et investissements: la rémunération de chacun était liée au prix de vente du fromage, alors que traditionnellement le fromager achète le lait à un prix fixé à l'année. De ce principe, toujours en vigueur actuellement, est né le fondement de la relation étroite entre « Les Fruitières des Bornes » et la famille Capt.

Ainsi producteurs et fromagers sont directement impliqués dans les orientations de la fruitière et dans la volonté d'obtenir un lait d'une qualité irréprochable et un fromage d'exception.

Lorsque vous dégustez un morceau de Reblochon, vous dégustez bien plus qu'un fromage, s'y ajoute une histoire ancienne et des valeurs fortes... Bon appétit!



Campagne nationale 2017 de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants

Campagne nationale 2017 de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants.

Chaque année, en France, les chutes accidentelles de grande hauteur, plus communément appelées « défenestrations » font plusieurs centaines de victimes, en particulier chez les enfants de moins de 10 ans.

FENÊTRE OUVERTE = DANGER

FENÊTRE OUVERTE = DANGER



**NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT SEUL PRÈS
D'UNE FENÊTRE OUVERTE OU SUR UN BALCON.**

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



**NE LAISSEZ JAMAIS DE MEUBLES OU D'OBJETS
SOUS LES FENÊTRES.**

Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.



Ruches

Déclaration annuelle de ruches: Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site: <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants:

- Mail: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone: 01 49 55 82 22

A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)



PROXIMITI

Pour vous déplacer sur les Communautés de Communes
Arue et Salève – Pays Rochois – Faucigny Glières



Optez pour le Transport
à la Demande

3€ L'ALLER* SUR
SIMPLE APPEL

Ce service fonctionne **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 45** dernière dépose (hors jours fériés)
SUR RÉSERVATION
au minimum 2 h à l'avance
et jusqu'à 14 jours maximum à l'avance au

N° AZUR 0811 280 257

COÛT D'UN APPEL LOCAL

*Correspondances gratuites possibles avec les lignes régulières.

Vos déplacements moins chers avec le carnet de 10 tickets TAD
vendu à bord de tous les véhicules au prix de 23 euros.

proxim **iti**

le réseau qui rapproche

Chère utilisatrice,
cher utilisateur www.proximiti.fr

Faciliter vos déplacements,
qu'ils soient réguliers ou ponctuels,
telle est la vocation de Proxim i Ti !

Aussi, **dès le 3 avril prochain**, nos services évoluent afin de vous proposer une offre encore plus simple, encore plus proche. En voici les principales innovations :

- Les **trois lignes à la demande A, B et C** sont désormais **régulières** et circulent sur des trajets prédéfinis avec des horaires fixes. Avantage : il vous suffit de vous présenter à l'arrêt de votre choix et ce, **sans réserver**.

- **Sur le TAD zonal :**

- le **délai de réservation** est raccourci et passe à **2 heures**.

Avantage : vous pouvez effectuer votre réservation jusqu'à 2 h avant l'heure souhaitée de votre départ sans avoir besoin de vous y prendre la veille.

- l'horaire de fonctionnement est **étendu** afin de mieux répondre à vos besoins : ce service est dorénavant à votre disposition de **9 h à 16 h 45**.

- les **abonnements mensuels** deviennent plus **souples** : vous pouvez dès maintenant souscrire votre abonnement de **date à date** (du 10 avril au 9 mai, par exemple) au lieu de suivre obligatoirement le mode calendaire (du 1^{er} au 30 ou 31 du mois).

Nous vous rappelons également que **la moitié (50 %)** du coût de votre abonnement mensuel peut être prise en charge par votre employeur.

Note : Vos tarifs habituels restent identiques, soit 2 € le trajet sur les lignes A, B et C et 3 € le trajet sur le TAD.

**PRIME DE TRANSPORT
50 % DU PRIX
DE L'ABONNEMENT
PRIS EN CHARGE
PAR L'EMPLOYEUR**

Enfin, nous vous invitons à profiter des services mis en place depuis octobre 2016, à savoir :



- Pour les lignes A, B et C, la **consultation en temps réel** sur votre smartphone de la localisation précise des véhicules et de leur horaire d'arrivée. Rendez-vous sur <https://pysae.com>.

- Pour le service TAD, les **alertes gratuites par SMS** en cas d'éventuels retards.

Vous pouvez bien sûr retrouver l'ensemble de ces informations ainsi que les fiches horaires sur notre site internet www.proximiti.fr ou en interrogeant les opérateurs de notre centrale de réservation au **0811 280 257**.

En vous souhaitant d'agréables trajets sur nos lignes.



Découvrez l'espace aqualudique des Foron!



mai-
octobre
2017

du 2 mai au 20 octobre 2017

142 rue des Marmotaines - 74800 La Roche-sur-Foron
Tél. 04 50 97 72 00 - www.ccpaysrochois.fr

Tarifs

	Tarifs heures pleines	Tarifs heures creuses ⁽¹⁾	Carte 12 entrées ⁽²⁾	Abonnement mensuel ⁽³⁾	Abonnement saison ⁽³⁾
Enfants (- de 14 ans)	3 €	1,40 €	30 €	36 €	60 €
Adultes	4,50 €	2,10 €	45 €	53 €	90 €

Enfants de - de 3 ans : entrée gratuite
Les entrées non utilisées ne seront pas reportées.

⁽¹⁾ Sauf jours fériés

⁽²⁾ Une caution de 5 € est à ajouter lors de la création de la carte magnétique



DÉCOUVREZ l'espace aqualudique des Foron! Ouvert du 2 mai au 20 octobre 2017

Conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage fort, l'espace aqualudique des Foron accueille les scolaires des communes du Pays Rochois, d'Arbusigny, de Pers-Jussy, de Reignier et de Scientrier. L'équipement s'adresse aussi à toutes les familles qui souhaitent profiter d'un moment de détente en toute quiétude. Avec plusieurs bassins : découvert (25 m), semi-couvert (20 m), d'apprentissage et pataugeoire, ainsi que son toboggan et son jardin aquatique, l'espace aqualudique des Foron est le lieu idéal pour découvrir le monde aquatique tout en s'amusant.

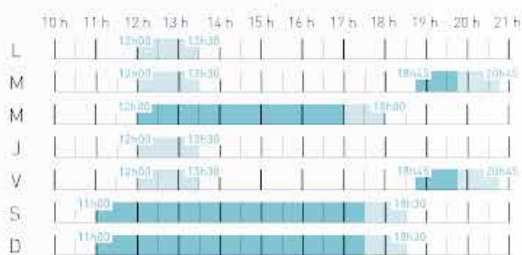
Profitez des beaux jours pour nager en plein air et admirer la nature arborée ainsi que les montagnes qui entourent les bassins.

Horaires d'ouverture

Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture de l'établissement.
Les jours fériés sont ouverts comme le dimanche sur toutes les périodes.

PRINTEMPS

Du mardi 2 mai au vendredi 7 juillet 2017

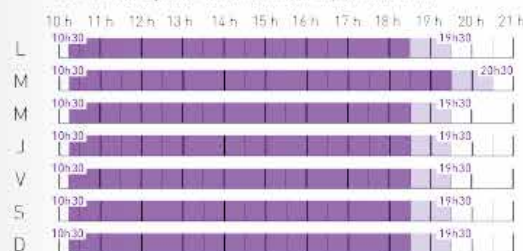


Vendredi 26 mai : 11h-18h30

Tarifs heures pleines Tarifs heures creuses

ÉTÉ

Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre 2017



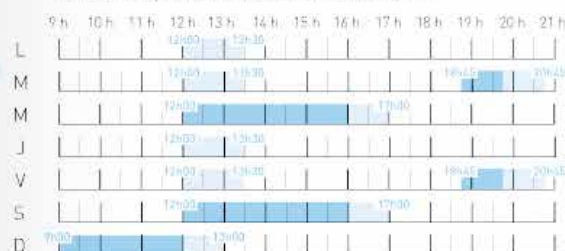
Samedi 24 juin à 17h30 : Challenge Laurent Misiorny - Compétition de natation sportive (fermeture du bassin 25 m à 14h, fermeture des autres bassins à 17h)

Dimanche 3 septembre : 10h15-17h30

Tarifs heures pleines Tarifs heures creuses

AUTOMNE

Du lundi 4 septembre au vendredi 20 octobre 2017



Dimanche 10 septembre : 10h15-17h30

Tarifs heures pleines Tarifs heures creuses

Mairie d'Arbusigny

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
mercredi : 8 h30 à 11 h30
le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
Marie BAUD - Maire Adjointe
Association des Parents d'Élèves (APE)
Gwenaëlle CONDEVAUX - 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET
E-mail : infos@foyer-arbusigny.fr
Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

Kop Coppel

Fabien PLOTNIKOWA - 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Mélanie VACHOUX - 07 87 35 95 09
louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 04 50 39 51 99
223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbunature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09
Sandrine LERIVRAY - 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
71, ch de la Bunaz - 74930 ARBUSIGNY
orcelaca@outlook.com
Tanguy SALER - 06 34 50 74 92
04 50 44 85 81

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikyilia

Christine TORRES
www.facebook.com/zikyilia.evenements
<http://zikyilia.com>

Association Evolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68
Mardi et jeudi de 16h30 à 17h30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8h30 à 12 heures et 14h30 à 17h30
14 heures à 17 heures
Mercredi et samedi : 8h30 à 12 heures
04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
Lundi au vendredi
8h30 à 12 heures et
Samedi : 8h30 à 12 heures
04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

Écoles

Maternelle

83, impasse de l'Église
Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
Classe Grande Section
55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68
ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44
Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
que l'on effectue le relevé de compteur.*

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery
Été : avril à octobre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Hiver : novembre à mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Urgences

Pompier : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**
CHAL Contamines : **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde : **32 37**
Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**
Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**
ERDF : accueil dépannage Électricité : **09 726 75 74**
Raccordement Électricité : **0810 144 684**
erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

JUILLET

Vendredi 14
Repas - feux d'artifice

Mercredi 26
Don du sang

Lundi 31 juillet
au vendredi 4 août
Stage de cirque

SEPTEMBRE

Samedi 2
Arbu festif

Mardi 12
AG cantine périscolaire
19h30

OCTOBRE

Vendredi 6
Débat octobre rose

Samedi 7
Course colorée

Jeudi 12
Réunion d'information
projet groupe scolaire
20 h

Vendredi 13
AG APE

du Vendredi 13 : 9h
au Lundi 16 : 15h
Bennes au Chef-Lieu

Mercredi 18
Don du sang

Dimanche 22
Goûter des anciens

Samedi 28
Vente de chrysanthèmes

ARBUSIGNY
Salle des Fêtes
Vendredi 14 JUILLET 2017

PAËLLA
dès 20 heures

BAL GRATUIT
Orchestre : André MICHOLLET

FEUX D'ARTIFICE
à 23 heures

cave
La Marie-Jeanne

19, route de Reignier
74950 Pers-Jussy
Tél. : 04 50 43 45 87
Fax : 04 50 31 02 34
Port. : 06 27 65 57 36
cave.mariejeanne@wanadoo.fr

Réservez vos cartes
avant le 8 juillet
à la Mairie, auprès des Elus
et dans les commerces.

CARTE REPAS : 18 €

CroCalins

Parce que votre animal **aussi** le vaut bien

Envie de partir en vacances ?
De prendre quelques jours ?

Vous devez vous absenter pour raison professionnelle
et vous ne pouvez pas emmener votre animal ?

Une solution : **CroCalins !**

Réservez dès à présent le séjour de votre compagnon et partez l'esprit tranquille.
Chez nous, pas d'enfermement, mais un accueil à la maison
personnalisé et une vraie vie de famille.

Renseignements et
réservations
Anaïs
06.58.12.26.08
crocalins74@gmail.com
www.crocalins74.net

